



Cérémonie des traités de 2011
Vers une participation et une mise en œuvre universelles

Rapport journalier
du
Mardi 27 septembre 2011

Aujourd'hui, la Section des Traités a enregistré huit (8) **actions de traité** entreprises par six (6) États Membres. Five (5) ont été représentés au **niveau ministériel**.

La Section des Traités a enregistré une (1) ratification, une (1) acceptation, et six signatures (6) signatures. Les formalités accomplies par Traité sont les suivantes:

Droits de l'Homme

- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984) (IV-9.b)** (Ratification par la Turquie, Signature par la Mauritanie)
- **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 13 décembre 2006) (IV-16)** (Signature par la Mauritanie)

Santé

- **Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (New York, 22 Juillet 1946) (IX-1)** (Acceptation par le Sud Soudan)

Commerce international et développement

- **Accord multilatéral pour l'établissement d'un groupe international de réflexion pour les pays en développement (New York, 24 septembre 2010) (X-19)** (Signature par la République démocratique populaire lao)

Environnement

- **Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010) (XXXVII-8.b)** (Signatures par le Togo et la Slovaquie)
- **Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, 15 octobre 2010) (XXVII-8.c.)** (Signature par le Togo)

